



**NORMALISATION**

## Des outils méthodologiques pour renforcer le « management » de l'innovation : quel rôle pour les pôles ?

Depuis 2009, de nouveaux travaux de normalisation ont vu le jour au niveau européen dans le champ du management de l'innovation.

Mis en ligne le 25 février 2011

Objectif ? Élaborer des outils pratiques permettant aux organisations privées et publiques de mettre en place et d'améliorer leur système de management de l'innovation, mais aussi d'évaluer leur capacité à innover. Une vingtaine de pays de l'Union Européenne participe à ces travaux pour défendre leurs pratiques.

AFNOR a mis en place une commission de normalisation française "Management de l'innovation", chargée de définir les positions de la France sur les thématiques clés de ces travaux :

- > management de l'innovation (management collaboratif, management de la créativité...)
- > management de la propriété intellectuelle ;
- > management de l'intelligence stratégique ;
- > évaluation du management de l'innovation ;
- > services d'accompagnement du management de l'innovation.

Cette commission, animée par Jeanne Jordanov du CNRS, rassemble plus de 80 organisations, actrices de l'innovation et de la recherche (entreprises, organismes de recherche, centres techniques, instituts Carnot, acteurs institutionnels de l'innovation et de la recherche, acteurs régionaux de l'innovation, cabinets conseil en management de l'innovation et de la propriété intellectuelle, enseignants-chercheurs en innovation, etc...).

Les pôles de compétitivité, en tant qu'animateurs de réseaux territoriaux, ont un rôle clé à jouer dans l'élaboration des futurs référentiels normatifs européens, qui demain deviendront la référence en Europe.

- > Pour participer à ces travaux, contacter Isabelle Lambert, Chef de projet management de l'innovation AFNOR Tél. : 01 41 62 80 92

